

Réunion paritaire alliance7

Vendredi 2 février 2007

1. LA SANTE AU TRAVAIL

Relecture du document de travail :

« accord interprofessionnel relatif à la santé au travail » (seconde mouture)

Rôle du CHSCT, quelques modifications.

Discussion sur le thème des matériels de protection.

Adaptation du texte pour les entreprises sans CHSCT (-de50 salariés)

2. DIALOGUE SOCIAL

Relecture du projet d'avenant n°1 à l'accord du 8 avril 2005 relatif au dialogue social et au développement de la négociation.

Quelques modifications:

L'entretien individuel

Le bilan de l'accord : le suivi se ferait dans les instances (CE). FO, appuyé par CFDT, demande la présence du DS, concerné au premier chef, le patronat demande un temps de réflexion avant de répondre sur ce point.

Local et équipement informatique : le patronat étant là sur un sujet sensible, quelques modifications pour sécuriser l'indépendance des communications internes externe de la section syndicale.

Le temps de préparation à une négociation : le patronat est d'accord pour qu'il soit pris sur le temps de travail, mais ne souhaite pas le « normer ».

La durée des accords : durée maximale 4 ans ? problèmes d'extension, dérogation, les mandats étant pour 4 ans.

Dans des entreprises où les mandats sont négociés à deux ans....les accords seraient d'une durée de deux ans. ?? le patronat prend déjà le risque de le mettre à durée déterminée (4ans) : risque d'être refusé au ministère....

La CFDT aurait souhaité deux ans, FO, CFTC, CGC, ok pour 4 ans maxi.

3. NEGO SALARIALE

Proposition patronale :

Il n'est pas sain de commencer au bas de la grille en dessous du smic.

1° si la grille augmente de 1,2% uniformément, tous les salaires inférieurs au smic passent au smic. Inconvénient : les niveaux 1 sont tous au même salaire.

2° faire une augmentation dégressive :

Le coefficient 120 à +2,6% et les coefficients supérieurs une augmentation dégressive en conservant une hiérarchie

Le patronat nous propose de partir plutôt sur sa 2° proposition :

FO sur la 2^o proposition, on anticipe le groupe de travail... on casse la grille,

Cfdt : il faut d'abord régler les salaires 2007, avant de se pencher sur les grilles
Souhaite aller vers un 13^o mois, revoir l'assiette des primes.

2007 simulation :

Garder les écarts hiérarchiques

1^{er} coefficient au-dessus du smic +2,57%

Au-dessus augmentation dégressive de l'indice d'incrémentation pour arriver au niveau 5 à 1,6%

PATRONAT en moyenne cela fait 2% d'augmentation ! Alors qu'il propose 1,2%

CGT : 200€ d'augmentation des salaires

FO une logique dégressive touche au système.

OUI il faut remonter les plus bas salaires

Mais sans oublier les TAm et cadres

CGC oui refaire la grille

Oui pour remonter les bas salaires, mais pas au détriment des salaires plus élevés

La CFE-CGC souligne de ne pas oublier les salaires intermédiaires, classe très importante pour relancer le marché de la consommation.

Pas d'augmentation en dessous du pouvoir d'achat

Améliorer la hiérarchie des salaires, qu'il y ait réellement une « marche » entre le premier niveau de chaque catégorie.

PATRONAT la négociation salariale se fait en entreprise, la branche ne fait que donner une indication,

Ne veut pas afficher un niveau 1 en dessous du smic

Pour les autres niveaux : choisir un modèle :

> soit on négocie pour l'ensemble des autres niveaux : 1,2 à tous avec mini smic aux niv1.

> soit on négocie sur un mode dégressif : par exemple,

2,7 au niveau 1

1,4 niv2

1,3

1,2

1,1

Plusieurs modèles de calculs présentés

Insee indice retenu 1,58%

Nous avons repréciser qu'aucune des solutions proposées ne nous convenaient. Que nous avons pris note et que nous ferions une proposition de grille pour la prochaine réunion.